

Conseil provincial

Palais provincial
Place Saint-Lambert, 18A
4000 LIEGE
N° d'entreprise : 0207.725.104

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 23 OCTOBRE 2019

M. Jean-Claude JADOT, Président, ouvre la séance à 16h35'.

M. Irwin GUCKEL et M^{me} Anne THANS-DEBRUGE siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

M. le Gouverneur et M^{me} la Directrice générale provinciale assistent à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que **51** membres assistent à la séance.

Présents :

M. Mustafa BAGCI (PS), M^{me} Astrid BASTIN (CDH-CSP), M^{me} Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), M. Serge CAPPÀ (PS), M. Thomas CIALONE (MR), M^{me} Deborah COLOMBINI (PS), M^{me} Catharina CRAEN (PTB), M^{me} Virginie DEFRANG-FIRKET (MR), M. Maxime DEGEY (MR), M. Marc DELREZ (PTB), M. André DENIS (MR), M. Guy DUBOIS (MR), M. Hajib EL HAJJAJI (ECOLO), M. Serge ERNST (CDH-CSP), M. Miguel FERNANDEZ (PS), M^{me} Katty FIRQUET (MR), M^{me} Nathalie FRANÇOIS (ECOLO), M^{me} Murielle FRENAY (ECOLO), M^{me} Sandrina GAILLARD (ECOLO), M. Luc GILLARD (PS), M^{me} Isabelle GRAINDORGE (PS), M. Irwin GUCKEL (PS), M. Pol HARTOG (MR), M^{me} Catherine HAUREGARD (ECOLO), M. Alexis HOUSIAUX (PS), M. Jean-Claude JADOT (MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), M^{me} Catherine LACOMBLE (PTB), M^{me} Caroline LEBEAU (ECOLO), M. Jean-Denis LEJEUNE (CDH-CSP), M. Luc LEJEUNE (CDH-CSP), M. Roland LÉONARD (PS), M. Eric LOMBA (PS), M^{me} Valérie LUX (MR), M. Marc MAGNERY (ECOLO), M. Robert MEUREAU (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), M^{me} Marie MONVILLE (CDH-CSP), M^{me} Assia MOUKKAS (ECOLO), M^{me} Sabine NANDRIN (MR), M. Michel NEUMANN (ECOLO), M^{me} Chantal NEVEN-JACOB (MR), M. Didier NYSSSEN (PS), M. Alfred OSSEMANN (SP), M. Rafik RASSAA (PTB), M^{me} Isabelle SAMEDI (ECOLO), M^{me} Marie-Christine SCHEEN (PTB), M. Jacques SCHROBILTGEN (CDH-CSP), M^{me} Anne THANS-DEBRUGE (MR), M^{me} Victoria VANDEBERG (MR), M. Julien VANDEBURIE (ECOLO).

Excusés :

M^{me} Myriam ABAD-PERICK (PS), M. Alain DECERF (PS), M. Yves DERWAHL (PFF-MR), M^{me} Nicole MARÉCHAL (ECOLO), M. Luc NAVET (PTB).

1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2019.
2. Budget provincial 2019 – 3^{ème} série de modifications.
(Document 19-20/001) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)

3. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2019 – 4^{ème} série.
(Document 19-20/002) – 3^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie)
4. Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 – Règlement général de perception des taxes provinciales.
(Document 19-20/003) – 3^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie)
5. Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules hors d'usage ainsi que sur les véhicules isolés hors d'usage.
(Document 19-20/004) – 3^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie)
6. Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.
(Document 19-20/005) – 3^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie)
7. Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.
(Document 19-20/006) – 3^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie)
8. Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.
(Document 19-20/007) – 3^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie)
9. Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.
(Document 19-20/008) – 3^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie)
10. Perception des taxes provinciales pour l'année 2020 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.
(Document 19-20/009) – 3^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie)
11. Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2020.
(Document 19-20/010) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
12. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2020 – 1^{ère} série.
(Document 19-20/011) – 3^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie)
13. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2019.

2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président informe l'Assemblée provinciale que se trouve sur les bancs l'ordre du jour actualisé de la séance du jour.

M. le Président rappelle que les travaux du jour sont consacrés aux interventions des chefs de groupe sur les documents budgétaires 2019-2020.

Comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur du Conseil provincial, l'ordre de passage des chefs de groupe a été déterminé par tirage au sort lors du Bureau du 30 septembre dernier. Ils se présenteront donc suivant cet ordre :

- 1) le groupe ECOLO ;
- 2) le groupe MR ;
- 3) le groupe PTB ;
- 4) le groupe PS ;
- 5) le groupe CDH-CSP.

3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

M. Irwin GUCKEL, Premier Secrétaire, donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2019 :

« Séance publique

- *La réunion est présidée par Monsieur Jean-Claude JADOT, assisté de Madame Anne THANS-DEBRUGE et de moi-même.*
- *La séance est ouverte à 16H40'.*
- *53 membres y assistent.*
- *Monsieur le Gouverneur et Madame la Directrice générale provinciale assistent à la séance.*
- *L'Assemblée entend une communication de Monsieur le Président.*
- *Monsieur le Premier Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2019.*
- *L'Assemblée entend les réponses des membres du Collège provincial aux interventions du 21 octobre portant sur des spécificités relevant de leurs compétences directes.*
- *Le procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2019 est approuvé.*
- *La séance publique est levée à 18H35'.*

En séance à huis clos, l'Assemblée a procédé :

- *à la désignation, sous réserve d'agrément par la Communauté française, de Madame Brigitte DANGOXHE, en qualité de Directrice dans un emploi temporairement vacant, à l'Institut provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Seraing Supérieur, à dater du lendemain de la décision du Conseil provincial. (document 19-20/028) ;*

L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

4. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL

DOCUMENT 19-20/001 : BUDGET PROVINCIAL 2019 – 3^{EME} SÉRIE DE MODIFICATIONS.

DOCUMENT 19-20/002 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2019 – 4^{EME} SÉRIE.

DOCUMENT 19-20/003 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2020 – RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES.

DOCUMENT 19-20/004 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2020 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES DÉPÔTS DE MITRAILLES ET DE VÉHICULES HORS D'USAGE AINSI QUE SUR LES VÉHICULES ISOLÉS HORS D'USAGE.

DOCUMENT 19-20/005 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2020 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES.

DOCUMENT 19-20/006 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2020 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES PERMIS ET LICENCES DE CHASSE.

DOCUMENT 19-20/007 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2020 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES OU INCOMMODES, AINSI QUE SUR LES ÉTABLISSEMENTS SOUMIS AU DÉCRET RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

DOCUMENT 19-20/008 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2020 – RÈGLEMENT RELATIF AUX EXONÉRATIONS EN FAVEUR D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES NOUVELLES.

DOCUMENT 19-20/009 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2020 – RÉSOLUTION FIXANT LE TAUX DES CENTIMES ADDITIONNELS AU PRÉCOMPTE IMMOBILIER.

DOCUMENT 19-20/010 : PROJET DE BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2020.

DOCUMENT 19-20/011 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2020 – 1^{ÈRE} SÉRIE.

M. le Président rappelle à l'Assemblée que ces onze documents (19-20/001, 002, 003, 004, 005, 006, 007, 008, 009, 010 et 011) ont été regroupés.

Comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur du Conseil provincial, l'ordre de passage des chefs de groupe a été déterminé par tirage au sort lors du Bureau du 30 septembre dernier. Ils se présenteront donc suivant cet ordre :

- M. Julien VANDEBURIE, Chef de groupe ECOLO ;
- M^{me} Virginie DEFRANG-FIRKET, Cheffe de groupe MR.
- M. Rafik RASSAA, Chef de groupe PTB ;
- M. Serge CAPPA, Chef de groupe PS ;
- M. Luc LEJEUNE, Chef de groupe CDH-CSP ;

M. Robert MEUREAU, Député provincial, réagit de son banc à l'intervention de M. Rafik RASSAA, Chef de groupe.

Le vote sur ces onze documents interviendra le jeudi 24 octobre 2019, après la réponse du Collège provincial aux interventions budgétaires et aux interventions des chefs de groupe.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2019.

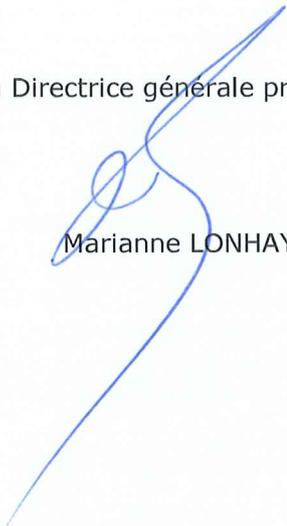
6. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 17h40'.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Marianne LONHAY



Le Président,

Jean-Claude JADOT.

